

Communiqué de presse - 13 avril 2015

La Région Rhône-Alpes aux côtés du pôle métropolitain du Genevois français.

Lundi 13 avril, 5 mois jour pour jour après la conférence de presse du 13 novembre 2014, qui lançait les travaux pour un nouveau partenariat pour le Genevois français, Jean-Jack QUEYRANNE, Président de la Région Rhône-Alpes et Jean DENAIS, Président de l'ARC Syndicat mixte, ont présenté à l'Espace Rhône-Alpes d'Annemasse le protocole d'accord en vue de la convention de coopération métropolitaine du Genevois français, en présence d'Isabelle DORLIAT – POUZET, sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois. Ce sont 5 M€ de crédits régionaux qui viendront soutenir, pour la période 2015-2020, les grands projets du futur pôle métropolitain du Genevois français.

Le Genevois français, partie française du Grand Genève, compte près d'un million d'habitants et constitue la 2ème aire urbaine de Rhône-Alpes après la Métropole de Lyon. Il se caractérise par son dynamisme, tant en termes de croissance urbaine que de création d'emplois. 390 000 personnes du Genevois français habitent les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie en proximité immédiate de Genève et du canton de Vaud.

Jean-Jack QUEYRANNE a rappelé que « la Région Rhône-Alpes a tenu à intégrer un volet territorial dans le Contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2020 dédié au futur pôle métropolitain. Le Genevois français est un des territoires à fort potentiel de Rhône-Alpes que la Région souhaite accompagner dans son développement. »

Jean DENAIS estime « qu'une étape importante a été franchie, Région Rhône-Alpes et ARC ont délibéré dans les mêmes termes pour porter l'ambition métropolitaine du Genevois français. L'État a également reconnu cette démarche dans le cadre du CPER. Il nous appartient maintenant de nous mobiliser pour concrétiser les opportunités offertes par cette convention de coopération métropolitaine ».

Au travers de ce nouvel accord, l'État, la Région Rhône-Alpes et l'ARC Syndicat mixte s'engagent sur quatre domaines d'intervention prioritaires, au service des citoyens du Genevois français.

- > Le développement de l'offre de transports en commun et des projets innovants ;
- > L'aménagement durable en favorisant la transition énergétique, l'accès à un logement abordable, la maîtrise du foncier ;
- > La création d'emploi de part et d'autre de la frontière à travers le développement économique, l'innovation et la relation à la Genève internationale ;
- > Le développement de l'offre en enseignement supérieur et en formation.

Contacts presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)6 30 91 48 16 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)
Magalie FARGEIX - +33(0)6 32 88 47 59 - mfargeix@rhonealpes.fr - www.rhonealpes.fr
Région Rhône-Alpes

Afin d'illustrer leurs propos, les partenaires ont présenté 4 projets susceptibles de figurer à la convention définitive qui interviendra avant l'été.

- > L'incubateur du CERN, situé dans le Pays de Gex : accueil de start-up technologiques ;
- > Le déploiement d'une plateforme numérique de services à la mobilité ;
- > L'appui aux développements du Projet Equilibre sur la production de biogaz dans la Vallée de l'Arve ;
- > Le développement de projets adossés à la future stratégie du Genevois français en termes d'enseignement supérieur et de formation.

Calendrier

13 novembre 2014. Conférence de presse de lancement des travaux pour le Genevois français.

6 mars 2015. Adoption par la Région Rhône-Alpes du CPER 2015-2020 et du projet de convention de coopération métropolitaine du Genevois français.

19 mars 2015. Adoption par le Comité syndical de l'ARC du projet de convention de coopération métropolitaine.

13 avril 2015. Protocole d'accord en vue de la convention de coopération métropolitaine.

Été 2015. Validation du programme d'actions de la convention de coopération métropolitaine.

2016. Transformation de l'ARC Syndicat mixte en pôle métropolitain.

Contacts presse

Sébastien JERDELET - +33 (0)6 30 91 48 16 - communication@arcdugenevois.fr - www.arcdugenevois.fr
ARC Syndicat mixte (Assemblée régionale de coopération du Genevois français)
Magalie FARGEIX - +33(0)6 32 88 47 59 - mfargeix@rhonealpes.fr - www.rhonealpes.fr
Région Rhône-Alpes